



ZA Les Coudrettes 61100 **FLERS**

02.33.14.39.18 - Agrément E2306100040 - SIRET 39215531300068

22 Rue Saint Martin 14110 **CONDE EN NORMANDIE**

02.31.69.31.61 - Agrément E2301400060 - SIRET 39215531300027

32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 61100 **FLERS** -

02.33.14.39.18 - Agrément E2306100020 - SIRET 39215531300019

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 25140062614 auprès du Préfet de Région Normandie

CODE APE 8553Z - accueil@bigotformation.fr - site internet : <http://www.bigot-formation.fr>



ASSOCIATION
Groupe Elit

Déroulement à la catégorie « BE » du permis de conduire

1) Les enjeux de la formation préparatoire au permis de conduire

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi. Apprendre à conduire un ensemble de ce type est une démarche éducative exigeante et ce livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur.

2) Le déroulement de la formation

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'un véhicule affecté au transport de marchandises.

Ces grilles détaillent, pour chaque sous-compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chaque sous-compétence associée, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous en précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De plus, pour chacune des sous-compétences associées qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition au sein de chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3			
Connaitre et maîtriser son véhicule								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord								
Connaitre et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers						0	0	0
Partager la chaussée						0,5	0,5	0,5
Maintenir des espaces de sécurité						1	1	1
Sous-totaux								
Conduite économique et respectueuse de l'environnement					+1			
Courtoisie au volant					+1			
Total général								

1) Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve théorique générale (= E.T.G.)

L'épreuve du code de la route se passe dans un centre d'examen géré par un opérateur privé, l'élève se charge de la prise de rendez-vous pour l'examen.

L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM (Questionnaire à Choix Multiple).

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

L'épreuve pratique

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire de la catégorie BE comporte deux phases :

- la première : hors circulation = interrogation orale + vérifications de sécurité + dételage + attelage + manœuvres ;
- la seconde : en circulation SEULEMENT SI la première épreuve s'est conclue positivement.

Pour une durée totale de l'épreuve de 60 minutes (30 minutes par phase)

Lors d'un échec : pour une épreuve en circulation seule (avec HC conservée) de 30 minutes.

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et des savoir-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routière, chargement et déchargement, mécanique et vérifications du véhicule, manœuvres, dételage et attelage.

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer les aptitudes que vous avez acquises pour procéder aux vérifications et contrôles avant le départ du véhicule et le niveau des compétences techniques et comportementales que vous avez acquises pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

PROGRAMME DE FORMATION

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.• Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.• Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.• Démarrer et s'arrêter.• Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.• Utiliser la boîte de vitesses.• Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.• Regarder autour de soi et avertir.• Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité	<ul style="list-style-type: none">• L'examineur évalue l'ordre d'installation et la cohérence de celle-ci (note 0, 1, 2, 3)• L'examineur pose une question Intérieure et extérieure quant à la connaissance du véhicule (note 0, 1, 2, 3)• L'examineur évalue la capacité de l'élève quant à l'utilisation des commandes en autonomie (note E=Eliminer, 0, 1, 2, 3)
Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	<ul style="list-style-type: none">• Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.• Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.• Adapter l'allure aux situations.• Tourner à droite et à gauche en agglomération.• Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.• Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.• S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.	<ul style="list-style-type: none">• L'examineur évalue la capacité de l'élève quand la capacité du candidat à prendre l'information sur la zone de danger = mise en place de la conduite défensive (note E=Eliminer, 0, 1, 2, 3)• L'examineur évalue la capacité de l'élève quant à l'adaptation de l'allure et ce en fonction de la visibilité (note E=Eliminer, 0, 1, 2, 3)• L'examineur évalue la capacité de l'élève quant au respect de la réglementation soit l'ordre de passage (note E=Eliminer, 0, 1, 2, 3)

<p>Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer et maintenir les distances de sécurité. • Croiser, dépasser, être dépassé. • Passer des virages et conduire en déclivité. • Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie. • S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. • Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense. • Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte. • Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites. • Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, ... 	<ul style="list-style-type: none"> • L'examinateur évalue la capacité de l'élève quant au maintien du candidat à respecter son espace, sa voie. (Note E=Eliminer, 0, 1, 2, 3) • L'examinateur évalue la capacité de l'élève quant à la capacité du candidat à respecter les vitesses maximales autorisées (note E=Eliminer, 0, 1, 2, 3) • L'examinateur évalue la capacité de l'élève quant à la capacité des candidats à s'insérer sur une voie rapide ou dense (note E=Eliminer, 0, 1, 2, 3)
<p>Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre un itinéraire de manière autonome. • Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie. • Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer. • Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir. • Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...). • Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence. • Pratiquer l'écoconduite. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'examinateur évalue la capacité de l'élève quant à l'utilisation des commandes de manière adapter à son allure afin d'adopter une conduite économique et respectueuse de l'environnement (note E=Eliminer, 0, 1, 2, 3) • L'examinateur évalue la capacité de l'élève quant à l'utilisation des différents moyens de communication et respecter les espaces latéraux de sécurité (note E=Eliminer, 0, 1, 2, 3)

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation, résultat téléchargeable le lendemain sur l'espace personnel du candidat : instruction ci-dessous.

Le résultat du permis de conduire :

UN NOUVEL ESPACE DE CONNEXION POUR LES CANDIDATS SUR RDVPERMIS : PERMISDECONDUIRE.GOUV.FR

Les candidats au permis de conduire ont désormais accès à leur résultat d'examen en ligne <http://www.candidat.permisdeconduire.gouv.fr>, 24h maximum après le passage de l'épreuve pratique de conduite. Il leur suffit de se connecter à leur espace personnel créé et activé par leur soin sur le lien ci-dessus.

En cas d'échec, le certificat émis porte la mention « insuffisant ». Dans ce cas les candidats sont informés des raisons et des pistes d'amélioration indiquées dans leur bilan de compétences.

Les candidats reçus, dont le résultat est « favorable », ont la possibilité de télécharger directement leur Certificat d'examen du permis de conduire (CEPC)

Ce document tient lieu de permis de conduire sur le territoire national au regard des forces de l'ordre en attendant la délivrance du permis de conduire définitif. **Il est valable quatre mois**, à dater du jour de l'examen, et doit être accompagné d'un titre justifiant de son identité.

En cas de contrôle, ce certificat peut être présenté sur smartphone, sur tablette ou dans sa version imprimée.